

POUR UNE COMMUNICATION *NON* SEXISTE

SUIVEZ LE·LA GUIDE !

DROITS DES FEMMES
& ÉGALITÉ DE GENRE



INTRODUCTION

Ce guide vise à donner des consignes pour assurer une communication institutionnelle non sexiste.

Cela concerne à la fois la communication écrite, orale et le choix des images dans vos supports de présentation et de communication. Vous trouverez dans ce document **les principales règles à adopter lorsque vous rédigez des écrits administratifs, des notes, des délibérations, des offres d'emploi, ou des supports de communication.**

Cette démarche s'inscrit dans la politique égalitaire menée depuis de nombreuses années par la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg et notamment le 3^e plan d'action pour les droits des femmes et l'égalité de genre. Vous retrouverez dans ce document des préconisations inspirées par le guide « Pour une communication sans stéréotypes de sexe » (2022) du **Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE)**.



LES ENJEUX

1 Notre langue est vivante ; elle évolue à l'usage.

Notre société évolue vers une meilleure égalité entre les femmes et les hommes. Ce principe est inscrit dans la Constitution et notre langue devrait emboîter le pas. Or les femmes restent moins visibles dans notre langue, ce qui participe à entretenir les inégalités entre les femmes et les hommes.

2 Notre langue doit rendre compte d'une réalité.

L'usage du féminin clarifie un texte, puisqu'il permet de comprendre qu'on y évoque aussi des femmes.

→ Écrire « des chômeurs et des chômeuses » est plus juste car, en France, les femmes sont également sujettes au chômage.

3 Notre langue est un levier d'action pour l'égalité.

Si aujourd'hui le masculin est utilisé dans le but d'alléger la syntaxe, cela a pour effet de rendre moins visible les femmes et ainsi, de renforcer les inégalités de genre déjà présentes.

→ Par exemple, des études ont montré que lorsque l'on invite à citer spontanément des figures littéraires, les personnes interrogées nomment deux fois plus de femmes quand il est écrit « citer deux écrivains ou écrivaines célèbres » plutôt que « citez deux écrivains célèbres ».

Petit rappel historique

Le masculin ne l'a pas toujours emporté sur le féminin...

L'usage du féminin a longtemps été dans les normes. Jusqu'au XVII^e siècle, tous les noms de métiers, fonctions et dignités exercées par des femmes étaient nommés au féminin. Jeanne d'Arc a par exemple été nommée commandante en chef des troupes royales (S. Schweitzer 2002). Ce sont les réformes de l'Académie française au XVII^e siècle qui ont imposées la règle du masculin qui l'emporte. La hiérarchisation des sexes par le langage est devenue ensuite si courante et intériorisée qu'on ne la remarque (presque) plus aujourd'hui.



LES BONNES PRATIQUES

POUR UN LANGAGE ORAL ET ECRIT ÉGALITAIRE

1

J'utilise le féminin des noms de fonctions, grades, métiers et titres.

Exemples : administrateur / administratrice, chef / cheffe, auteur / autrice

Retrouvez sur Totems un glossaire avec les principaux noms de métiers, titres, grades ou fonctions au masculin et au féminin.

2

J'utilise le féminin et le masculin.

Lorsqu'on parle de femmes et d'hommes, il est préconisé **d'écrire en entier les noms masculins et féminins** plutôt que d'utiliser la graphie tronquée avec un point médian. Dans ce cas de figure, nous préconisons de mentionner par **ordre alphabétique** les termes au féminin et au masculin.

Exemples : Les Français **et Françaises**, les Italiennes **et Italiens**

Elles **et ils**, celles **et ceux**

L'égalité femmes-hommes

3

J'utilise le point médian comme abréviation à l'écrit.

Pour éviter les répétitions du féminin et du masculin, parfois longues et fastidieuses, la graphie tronquée est également une option. **C'est le point médian (·) qui est retenu comme marque graphique par la collectivité**, dans ces nouvelles règles d'écriture inclusive. Les mots utilisant le point médian étant plus difficiles à lire, il s'agit d'en faire un usage raisonné.

Nos préconisations :

→ **Je n'utilise qu'un seul point médian** et qu'un seul marqueur du pluriel par mot.

Exemple : Plutôt que les agent·e·s, **j'écris les agent·es.**

→ Je n'utilise le point médian que **quand les termes ne présentent qu'un surplus de lettres** pour passer de la forme masculine à la forme féminine (en général un e ou une consonne redoublée et un e)

Exemples : les **agent·es**, les **élu·es**, les **écrivain·es**, les **collégien·nes**,
les **policier·es**...

→ **Je n'utilise pas** le point médian quand la **différence entre la forme masculine et féminine** se fait par la **substitution d'une syllabe par une autre**.

Exemples : Plutôt que les **auteur-ices**, j'écris les **auteurs** et les **autrices**.

Plutôt que les **formateur-ices**, j'écris les **formateurs** et les **formatrices**.

→ **J'évite d'utiliser** le point médian dans les **textes courts et solennels, dans les titres**.

→ Il en va de même pour les **offres d'emploi**. Ici il est recommandé **d'écrire en entier** le nom de la profession **au féminin et au masculin**.

Exemples : Plutôt que **Chargé** de mission F/H, j'écris **Chargé-Chargée** de mission F/H.



POURQUOI LE POINT MÉDIAN ?

Suivant les dernières recommandations du HCE (Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes), dans son **rapport pour une communication sans stéréotypes de sexe (2022)**, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg **préfèrent l'usage du point médian à d'autres signes**.

Le point médian a l'avantage d'être peu visible pour ne pas gêner la lecture. Il évite toute connotation négative à l'inverse des parenthèses (indiquent un propos secondaire) ou de la barre oblique (connote une opposition). Il a aussi l'avantage d'être utilisé uniquement à cet effet dans la langue française, ce qui en fait l'abréviation la plus appropriée pour l'usage des logiciels de traitement de texte.

Raccourcis clavier du point médian



Les claviers des postes informatiques de l'Eurométropole ont été reconfiguré pour permettre un accès plus rapide au point médian.

sur **PC**

Alt Gr + ;

sur **MAC**

⌘ MAJ + ⌥ Alt + F

→ Pour plus d'informations sur la reconfiguration des claviers et la procédure à suivre, un guide d'utilisation est disponible sur Totems.

4

Je recours aux formulations neutres.

Il est aussi possible d'utiliser des formulations neutres, **c'est-à-dire des formulations dont la forme ne varie pas entre le masculin et le féminin.**

Exemples : Plutôt que « les directeurs et directrice », j'écris « **la direction** ».

Plutôt que « les chef-fes de la sécurité », j'écris « **les responsables de la sécurité** ».

Plutôt que « tous-tes les employé-es », j'écris « **l'ensemble du personnel** ».

Plutôt que « les usagers et usagères », j'écris « **les personnes qui utilisent** ».

Retrouvez une liste de formulations neutres sur Totems.

5

Autres préconisations pour un langage non sexiste :

→ **Je supprime toutes expressions telles que** « chef de famille », « mademoiselle », « nom de jeune fille », « nom patronymique », « nom d'épouse et d'époux », « en bon père de famille ».

→ **Je présente intégralement l'identité** des femmes et des hommes.

Exemple : plutôt que « **Une femme** devient chef de la base aérienne » dire « **La colonelle Anne-Laure Michel** nommée à la tête de la base aérienne ».

→ Je parle « **des femmes** » plutôt que de « la femme ». Je parle de la « **journée internationale de lutte pour les droits des femmes** » et non de la « journée de la femme ».

→ Je parle des « **humains** » plutôt que des « hommes », des « **droits humains** » plutôt que des « droits de l'homme ».

→ **J'évite d'accoler l'adjectif « féminin »** à toute pratique ou activité où les femmes sont présentes, au risque d'accentuer les stéréotypes de genre

Exemple : plutôt que « le leadership au féminin » je dis « le leadership exercé par des femmes ».



AU-DELÀ DU LANGAGE

POUR UNE COMMUNICATION NON SEXISTE DANS LES SUPPORTS VISUELS
(photos, illustrations, vidéos...)

1

Je veille autant que possible à équilibrer le nombre de femmes et d'hommes.

Pour que toute personne se sente représentée et puisse s'identifier, il faut rendre visible chaque sexe. Choisir un bon visuel exige de **porter une attention particulière au nombre de femmes et d'hommes représenté-es** dans leur diversité sur chaque photo, vidéo, infographie, illustration et rééquilibrer si nécessaire.

2

Je diversifie les représentations des femmes et des hommes.

Les femmes, tout comme les hommes, ne sont pas un groupe homogène. Leurs identités sont plurielles et dépassent largement les représentations que la société leur impose. La communication publique doit **veiller à s'adresser aux femmes et aux hommes de tous âges, toutes origines, tous milieux professionnels, toutes religions, toutes capacités physiques ou mentales et de tous lieux.**

3

J'évite de reproduire les stéréotypes sexistes.

Il est important de diversifier les représentations afin de ne pas enfermer les personnes dans des stéréotypes. Pour cela je **porte une attention particulière aux images réalisées et/ou diffusées** : choix des couleurs, activités exercées par les femmes et les hommes, types de vêtements, attitudes, environnement, etc.

Quelques exemples :

- J'évite d'utiliser systématiquement **des couleurs douces pour les femmes et sombres et bleues pour les hommes.**
- J'évite de représenter systématiquement **les hommes en extérieur et en milieu professionnel** et **les femmes à l'intérieur et dans la sphère domestique.**
- J'évite de représenter systématiquement les **femmes** dans des activités relevant du **soin et des services à la personne** et les **hommes** dans des activités de **direction**, dans les **secteurs de la technique**, de la **high-tech** ou encore exigeant des **capacités physiques et manuelles.**
- J'évite de représenter les **hommes** dans des **vêtements pratiques** et les **femmes dénudées** ou avec des **vêtements inappropriés** pour l'activité réalisée.
- J'évite de représenter les **hommes au premier plan**, et les **femmes en arrière-plan** ou dans les marges.



3919

Plateforme d'appel en cas de violence conjugale,
de mutilation, de mariage forcé, d'agression sexuelle,
de viol ou de violence au travail.
Gratuit et anonyme, accessible 24h/24 et 7 jours sur 7.

Mission droits des femmes et égalité de genre

1 parc de l'étoile - 67076 Strasbourg Cedex

-  www.strasbourg.eu
-  +33 (0)3 68 98 51 04
-  missiondroitsdesfemmesetegalitedegenre@strasbourg.eu
-  [mdf.strasbourg](https://www.facebook.com/mdf.strasbourg)

**DROITS DES FEMMES
& ÉGALITÉ DE GENRE**

